

## PREMIER AXE

### ➔ Charleroi en territoires

Le pays de Charleroi est plus vaste que la seule ville. Il s'agit d'un bassin de vie de près de 30 communes. Il faudra donc décliner les projets à des échelles diverses entre Charleroi Métropole, la ville de Charleroi, et le grand Charleroi (ville et ses banlieues).

En vue d'une transition durable, il est important de définir la juste échelle des services écosystémiques possibles. Nous les classons en trois catégories qui peuvent être pensés au niveau de la grande échelle de Charleroi Métropole:

- les services de régulation. Il s'agit de toutes les nécessités de régulation imposées par la transition durable et les défis planétaires : les régulations du climat, de la chaleur (réchauffement), des eaux, de la qualité de l'air, de la biodiversité, des rapports à la nature, etc.
- les services de provision, ce que le système naturel peut nous fournir à cette échelle. Il s'agit d'abord de la question de la production alimentaire, autant en ce qui concerne l'intégration des divers systèmes de production qu'en ce qui concerne le rapprochement des circuits de production et de consommation. Il s'agit aussi des matériaux, des ressources premières, des ressources souterraines et de leurs cycles. Et il s'agit, enfin, de l'habitat en général, des loisirs et de la récréation ;
- les services écosystémiques de proximité comportent aussi des services culturels de l'histoire, de l'héritage et du patrimoine. Ce sont des éléments du cadre de vie, de l'habitat, des modes de vie, etc.

Il serait utile de faire une analyse plus approfondie de tous ces éléments du territoire, d'en faire non seulement l'inventaire mais aussi d'en observer les paysages, les espaces structurants et finalement, de penser un projet d'affectation du sol plus écologique et moins marchand.

Dans nos débats, les participants ont proposé de décliner cette analyse approfondie en au moins trois plans :

- un **plan des infrastructures et des matériaux**, afin de faire un inventaire complet des ressources et des besoins, d'envisager plus d'activités de proximité

et cycliques, plus de rénovation et plus d'upcycling, plus de stockage et réutilisation, etc.

- un **plan patrimoine**, qui dépasse la conservation et l'héritage (des monuments et sites) afin de mobiliser ces ressources (les terrils par exemple) dans des projets énergétiques, alimentaires, récréatifs ou éducatifs ;
- un **plan nourriture** pour une agriculture alternative qui combine les productions bio de proximité, l'agriculture urbaine, les potagers collectifs, les nouvelles technologies, les nouveaux endroits, les nouvelles façons de coproduire et de distribuer, le recyclage à partir des marchés et de la grande distribution, l'intérêt grandissant pour la gastronomie et la bonne cuisine...

Par ailleurs, il ne suffit plus de compter sur la redistribution par allocations de la sécurité sociale pour que tout le monde ait accès à la nourriture et à la santé. Il est nécessaire d'en faire un projet sociétal et de penser l'alimentation en termes de service public, services scolaires, conditions de travail, éducation permanente, etc. Recréer un lien social, plus de solidarité, une nouvelle citoyenneté..., tous ces éléments se retrouvent dans un projet nourriture intégrée, un plan « good food ».

Bien entendu une **planification de la mobilité** et surtout des transitions modales est une partie essentielle de l'architecture spatiale de la métropole. Nous aurions dû traiter la carte des transports en commun, la place de l'automobile en ville, les plans logistiques, de livraisons, le calcul des accessibilités, la ville piétonne et de proximité, etc. Tout cela porte naturellement sur l'affectation du sol, la réduction de la place destinée au transport individuel, vers plus d'espaces partagés...

L'analyse de la métropole en territoires, échelles et pôles, mène automatiquement à **une vision sur l'affectation du sol et l'aménagement** et cela, en clarifiant les grandes infrastructures, les trames vertes et bleues, le patrimoine bâti et naturel, les régulations nécessaires, les ressources et opportunités, bref une vraie architecture spatiale. Cela donne aussi un cadre pour les projets plus sectoriels. Tout un débat à avoir donc.

## DEUXIÈME AXE

### ➔ La fracture sociale et le capital humain

Les débats ont pointé un certain scepticisme par rapport à la capacité de l'économie de marché et des politiques de croissance traditionnelles à résorber la crise sociale et économique. Les évolutions du marché du travail et des offres d'emploi ne concordent pas nécessairement avec les besoins sociaux de la population et les défis du territoire. Le projet urbain doit donc impérativement développer une vision plus transversale des politiques économiques et des transitions en cours.

Pour développer une telle **vision intégrale**, il faut sortir du simple raisonnement économique en termes d'employeur/investisseur – travailleur et penser un nouveau contrat de développement entre les activités marchandes, les services publics et le commun. Et pour ce faire, il faut **intégrer les activités économiques dans la réflexion sur les échelles** :

- Agencer Charleroi Métropole et ses pôles économiques (aéroport, Biopark, etc.) et les intégrer davantage dans le tissu écologique et urbain ;
- Analyser les liens transfrontaliers avec d'autres bassins de vie, avec Bruxelles et l'étranger ;
- Développer un vrai plan de mobilité basé sur l'accessibilité et la transition modale ;
- Développer le lien entre le marché du travail, les navetteurs et les économies locales ;
- Mieux communiquer les transitions économiques, les rendre plus visibles et les penser davantage pour les populations locales.

Une telle approche accorde de l'importance à l'économie locale, beaucoup moins dépendante des aléas du marché global. Développer la petite entreprise peut avoir un effet très important en termes de plus-value ou d'emploi. La politique économique devrait donc aussi s'occuper de l'habitat et des quartiers périphériques pour les doter de services et activités de proximité de qualité. Ces quartiers sont aussi le point d'ancrage des plans de nourriture, d'agriculture urbaine, de recyclage et de l'économie de partage, des espaces ouverts... et, par conséquent, aussi des politiques sur les

économies et les technologies nouvelles. La « smart city » a surtout besoin de « smart citizens ».

S'en suit une idée, mentionnée maintes fois durant les débats : la **formation** doit être réfléchi **au-delà du marché du travail**. Nous devons quitter ces approches très fonctionnelles et sur le court terme. L'éducation doit être élargie, la culture et les arts doivent être impliqués, la convivialité dans les quartiers peut être apprise, les écoles peuvent en être le pivot... Et c'est dans le cadre d'un tel projet de société que les politiques économiques doivent prendre place, bien sûr avec leurs propres logiques, mais jamais détachées des besoins sociétaux du bassin de vie. Dans ce sens, les dynamiques doivent être mieux centralisées et coordonnées, et surtout mieux communiquées.

## TROISIÈME AXE

### ➔ L'importance de l'imaginaire et de la culture

La société urbaine se construit sur un destin commun, un projet, une vision prospective. C'est là que l'imaginaire joue un rôle important pour imaginer ce projet, le représenter, le diffuser et, surtout, construire le soutien nécessaire aux transformations voulues. Pour le fêter aussi ou l'expérimenter. Un imaginaire contre la dépression et pour une ambition !

Il est ressorti des débats que ce qui a été réalisé à Charleroi ces dernières années en termes d'image, de style et de communication a été compris et soutenu. Et que l'offre des secteurs artistiques et culturels est fortement appréciée. La restructuration et la visibilité des grands événements est positive. Dès lors, les débats ont essentiellement porté sur ce qui pouvait encore être ajouté ou sur la manière de répercuter les bénéfices de ces activités dans d'autres secteurs.

Plusieurs propositions spécifiques sont ressorties pour la politique culturelle. Certains souhaitent davantage d'expositions de grande ampleur, de l'art contemporain sous toit ou dans l'espace public, des initiatives qui pourraient aussi mettre Charleroi sur le devant de la scène. À noter également, autant on s'accorde sur la nécessité de transitions, autant il y a le sentiment que l'héritage (archives, histoire orale, patrimoine...) est mal traité. Ne devrait-on donc pas penser à un **musée de la ville**, un centre nerveux à l'interface de l'histoire et sa documentation et de son futur et sa conception, un lieu de mémoire et de participation, d'archive et d'atelier ?

A aussi été mise en lumière la nécessité de construire **plus de synergies et de transversalités** entre le travail artistique et culturel et les autres secteurs importants dans la construction d'un imaginaire sociétal : l'éducation, les secteurs socio-culturels, l'enseignement, les sports.

Autant les **méthodes et programmes** des secteurs artistiques et socio-artistiques sont appréciés, autant on déplore qu'ils ne percolent pas ou trop peu dans d'autres pratiques. Nous devons absolument intégrer l'enseignement et les écoles dans le

projet urbain, que ce soit sur le plan du contenu, sur le plan des infrastructures, ou en tant qu'opérateurs potentiels dans un travail de quartier par exemple. Et c'est dans un cadre fédérateur des opérateurs socio-culturels au sens large que la politique urbaine peut faire l'inventaire des infrastructures et services, mieux penser la dialectique entre centre et périphéries, entre grands événements métropolitaines et travail quotidien de proximité dans les quartiers ou dans les lieux de travail.

Pour concrétiser une telle approche, nous devons encore plus **valoriser les politiques culturelles** et leur donner les instruments nécessaires tels que :

- Une **politique de communication** intégrée : médias, plateformes, journal, internet, animation...
- Un **observatoire** des programmes et pratiques culturelles ;
- Une plateforme et une régie pour les synergies entre secteurs et surtout dans leurs rapports avec la politique de la ville. Ainsi, il serait possible par exemple d'avoir **une programmation de parvis** devant les institutions et d'intégrer ces espaces publics dans une programmation transversale et urbaine ;
- Et finalement, il y a un besoin urgent de **coordonner le travail culturel avec d'autres secteurs** comme les transports en commun, les grandes infrastructures, l'emploi temporaire, les grands chantiers, etc. L'imaginaire urbain percole dans toutes les activités, leur mise en forme, leur méthodologie, leur lien avec la vie quotidienne...

## QUATRIÈME AXE

### ➔ Une planification intégrée

Le projet de ville déduit d'une analyse territoriale mène à une vision et des ambitions, qui doivent de nouveau prendre place dans le territoire même. En cela, la planification est plus qu'un aménagement du territoire, une infrastructure, une ingénierie. Charleroi a établi de bonnes bases pour un nouveau développement, en termes d'image, d'évènements, de transitions économiques, d'urbanisme... Il faut maintenant y introduire plus de transversalité, inclure et mobiliser d'autres secteurs, en faire un vrai projet transversal. Quelques points d'attention sortent des différents ateliers à ce sujet...

Un **changement de paradigme** est nécessaire. Dans l'approche métropolitaine, l'analyse du bassin de vie ne peut être abordée uniquement par le bâti. Au contraire, il faut mieux penser le territoire à partir de l'espace ouvert. Ainsi, tout le territoire peut être analysé en termes écosystémiques et en termes de ressources et cycles courts. Comme mentionné plus haut, deux projets ont été proposés à cet endroit :

- un inventaire et un projet pour les matériaux et les ressources dans le cadre d'un métabolisme plus circulaire, de réemploi et recyclage ;
- un plan qui intègre l'agriculture existante dans la région dans une politique intégrée et transversale de l'alimentation.

Un tel changement de paradigme pense le territoire en échelles différentes. L'aménagement peut être décliné à partir des centres métropolitains, régionaux ou centre-ville jusqu'au centre des quartiers et inter-quartiers. C'est dans une telle approche que les services et activités prennent en compte leurs échelles adaptées : de la proximité au métropolitain.

Une plus grande attention pour **l'héritage et le patrimoine** est demandée et donc, aussi au niveau de la rénovation et des nouveaux usages.

Un travail reste à faire sur le **plan de mobilité intégré**. Il s'agit de développer une vision transversale sur les infrastructures de mobilité, les modes de déplacements, les

transports en commun, les pistes cyclables, les plans de sécurité, de lumière, des rythmes diurnes et hebdomadaires, etc.

Finalement, il y a un appel à plus d'attention pour les niveaux de proximité, pour la vie quotidienne, pour une **politique de quartiers**. Partager le quartier et les rues, coproduire l'espace de l'habitat, organiser et activer la participation citoyenne, introduire des instruments de communication et de cogestion (comme le budget participatif ou le conseil de quartier) sont autant de moyens pour passer à une démocratie participative. Parallèlement à cela, il importe d'intensifier l'implication de la population au projet de ville. Cela doit se faire en amont du chantier, dans les phases de conception, dans la mise en place des programmes. Bref, il y a une demande forte pour plus d'informations et pour un renouvellement de la conception sur la citoyenneté active, au-delà de l'électorat ou du clientélisme.

## CINQUIÈME AXE

### ➔ Du gouvernement à la gouvernance

Un fil rouge a traversé tous les débats : l'aspiration à une autorité publique au service des citoyens, facilitant les initiatives de la société civile, mobilisant la population pour faire ville ensemble, intégrant le secteur privé et le monde économique dans une transition sociétale. Bref, un régisseur du projet commun.

La gouvernance devient ainsi un outil de définition du bien commun, basé sur cinq compétences :

- traduire les enjeux différents dans une vision commune ;
- négocier le compromis ou le consensus ;
- communiquer vers la population et la société civile ;
- développer les compétences citoyennes ;
- construire une identité collective.

Le maître mot de la nouvelle gouvernance doit devenir : **coproduire les transitions sociétales**. Cela nécessite une **politique plus ambitieuse de la participation**. Comment ? En professionnalisant celle-ci. Et en repensant son architecture, en la faisant évoluer d'instances d'avis pour les autorités vers des interfaces entre le pouvoir, la population et l'associatif.

Dans cette volonté de **mieux gouverner**, deux chantiers semblent se profiler :

- plus de transparence et de visibilité pour le politique en améliorant les instruments de communication et en faisant participer la population plus en amont dans le débat urbain, sur les options et scénarios, avec une écoute structurée (cahiers de doléances, assemblées populaires...) ;
- augmenter la qualité et la transversalité de la gestion de la ville. Des instruments comme un observatoire de la vie carolo ou une évaluation continue des politiques urbaines devraient être étudiés.

La transition vers plus de démocratie participative implique beaucoup de changements. Il s'agit de changer les pratiques de la politique, des partis, les rapports,

les temporalités, la délibération plutôt verbale, etc. Il s'agit de penser la participation par le projet, par la vraie coproduction. Il s'agit de penser les rapports entre administration, services publics et l'auto-organisation, les communs, les nouvelles économies de partage. Il s'agit surtout, semble-t-il, de développer une interface entre la ville, son projet en débat et les projets de ville concrets.